

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire 34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an Rhône et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr. Autres départements.. 7 fr. 14 fr. 26 fr. Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr.

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale

DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur 34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces du journal sont reçues exclusivement : A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confart et dans ses succursales de Saint-Etienne et de Grenoble. A PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la Bourse.

ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL DU RHONE

CANDIDAT DU COMITÉ DE L'UNION DES RÉPUBLICAINS RADICAUX DU RHONE. F. CHASSAGNIEUX

Membre de la Délégation cantonale, Président de la Bibliothèque des Fontaines-sur-Saône.

ELECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15 MAI 1887

CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE ODDOUX

Ancien Conseiller municipal, Président de la Chambre syndicale des maçons

ELECTION LÉGISLATIVE DE LA LOIRE DU 15 MAI

CANDIDAT RÉPUBLICAIN CHARLES DORIAN

Conseiller général

ELECTION LÉGISLATIVE DE L'ISÈRE DU 22 MAI 1887

CANDIDAT DES COMITÉS ET DES GROUPES RADICAUX DE L'ISÈRE EDGAR MONTEIL

Publiciste, syndic des journalistes républicains français, chevalier de la Légion d'honneur, ex-conseiller municipal de Paris, ex-conseiller général de la Seine, membre de la commission supérieure de l'Exposition de 1889, à Thoudure, arrondissement de Saint-Marcellin.

L'Essai de Mobilisation

Il semble que depuis quelque temps nous entrons résolument dans la bonne voie en matière de préparation à la guerre. L'incident de Pagny aura produit cet excellent résultat, que M. de Bismark n'avait sans doute pas prévu, de nous mettre au-dessus de certaines considérations pusillanimes à l'influence desquelles les ministres de la guerre qui se sont succédé jusqu'ici n'avaient pu se dérober.

question n'est plus la même. L'affaire de Pagny, qu'elle ait été un coup monté ou le simple résultat d'une coïncidence bizarre, nous a montré qu'il fallait ouvrir l'œil et, plus que jamais être toujours sur le qui-vive. Pour cela, la première chose à faire était de s'assurer, par un essai de mobilisation fait dans des conditions se rapprochant le plus possible de la réalité, de la façon dont fonctionne ce mécanisme compliqué dont le moindre déclanchement peut amener une perturbation complète dans la marche de l'appareil et causer les plus grands désastres.

Les Allemands, chaque année, font des manœuvres diverses relatives à l'exécution du plan de mobilisation arrêté annuellement par l'état-major prussien. Eux, d'ailleurs, sont, à ce point de vue, dans des considérations de supériorité réelle sur nous; deux fois déjà, ils ont expérimenté leur système : d'abord en 1866, lors de la guerre contre l'Autriche; puis en 1870, on sait, hélas! avec quel succès. Chez nous, au contraire, tout est nouveau; quelques bien faits que soient les rouages, quelque parfait que soit, théoriquement, l'ensemble du système, il est de toute prudence de s'assurer qu'au dernier moment l'absence d'une pièce insignifiante ne viendra pas entraver le mouvement. C'est pour cela que le général Boulanger a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi autorisant l'essai de mobilisation d'un corps d'armée.

Ce projet a été renvoyé à l'examen de la commission du budget. Nous reproduisons ci-dessous le passage principal de l'exposé des motifs, qui indique la nature et la portée de l'expérience qu'il s'agit d'effectuer :

Depuis longtemps, l'autorité militaire se préoccupe, à juste titre, des résultats que donnerait cette loi (celle du 24 juillet 1873), au point de vue du passage rapide et méthodique du pied de paix au pied de guerre.

De nombreux exercices, portant sur des points particuliers de la mobilisation, ont été exécutés par les bureaux de recrutement, par les corps de troupes et par différents services, et ont déjà fourni à ce sujet des renseignements qu'il était indispensable de se procurer tout d'abord.

C'est ainsi que la convocation annuelle par voie d'affiches de deux classes de réservistes a déjà permis de se faire une idée de ce qui se passerait à la mobilisation en ce qui concerne l'arrivée des hommes de complément.

La convocation des hommes de l'armée territoriale a fourni des renseignements analogues relativement à la mobilisation des différents éléments de cette armée.

D'autre part, les expériences de réquisition de chevaux et de voitures exécutées dans le courant de l'année 1880 ont permis de se rendre compte des résultats de la convocation des animaux, du fonctionnement des commissions de réquisition, etc.

les points principaux de la mobilisation, considérés indépendamment les uns des autres.

Mais il y aurait le plus grand intérêt à être fixé actuellement par une expérience complète sur la manière dont s'effectueraient simultanément toutes les opérations de la mobilisation dans une région de corps d'armée, savoir :

Convocation de tous les personnels qui doivent concourir à porter un corps d'armée au pied de guerre, y compris ceux qui sont désignés pour succéder immédiatement aux officiers et fonctionnaires partant avec le corps d'armée mobilisé, de façon à éviter toute interruption dans l'exercice du commandement et de la direction des divers services;

Convocation de tous les personnels affectés à des états-majors, corps de troupes ou services de l'armée territoriale se mobilisant sur le territoire de la région;

Fonctionnement du service d'alimentation dans les lieux de mobilisation, pour assurer les besoins des effectifs considérables qui y arrivent soudainement;

Réquisition des chevaux de complément et mise en route des détachements d'animaux dirigés sur les différents corps de troupes;

Préparation de tous les mouvements prévus pour le cas d'une mobilisation effective et exécution de la plupart d'entre eux.

Ainsi comprise, cette expérience serait la mise en action, sous l'impulsion unique donnée par l'ordre de mobilisation, du mécanisme complexe qui est destiné à fonctionner dans le cas d'une mobilisation réelle.

Sans insister sur l'utilité incontestable d'une pareille expérience, il convient de préciser les conditions dans lesquelles elle devra être exécutée.

Ces conditions sont déterminées par ce principe fondamental qu'un essai de mobilisation ne peut être fructueux et concluant que s'il s'effectue exactement dans les conditions prévues pour la mobilisation effective jusque dans ses moindres détails.

Les règles ainsi fixées, l'exposé des motifs ajoute que la désignation de la région où se fera la mobilisation restera secrète jusqu'au moment de l'envoi de l'ordre de mobilisation.

Le jour exact auquel commencera l'essai de mobilisation ne sera porté à la connaissance des différents autorités que par le télégramme qui donnera l'ordre d'y procéder. L'expérience s'effectuera ainsi dans des conditions de temps exactement semblables à celles d'une mobilisation effective.

Toutefois, cette date sera, à quelques jours près, celle fixée pour la convocation générale des réservistes appelés à accomplir une période d'instruction en 1887.

Le résultat de la que l'essai se fera en automne.

L'exposé ajoute que le maximum de la durée de la convocation sera fixé à douze jours pour les réservistes et disponibles, et à dix jours pour les hommes de l'armée territoriale.

Le projet, comme mesure complémentaire, donne à l'autorité militaire le droit de réquisition des chevaux et voitures pour une période limitée et moyennant payement d'une indemnité de location.

Enfin les chemins de fer seront employés dans des conditions absolument identiques à celles du temps de guerre.

On va donc réquisitionner, sur les réseaux desservant le corps d'armée désigné, tous les moyens de transport en personnel et en matériel dont l'emploi sera nécessaire pour l'exécution de l'expérience de mobilisation.

Les services commerciaux seront entièrement subordonnés aux exigences des transports militaires. La durée de cette période exceptionnelle ne sera d'ailleurs que de cinq ou six jours.

Les dépenses auxquelles cette expérience donnera lieu sont évaluées à 4,945,500 francs.

Mais, en tenant compte des allocations déjà portées au budget de 1887, la dépense effectivement supplémentaire sera de 3,600,857 francs.

Cette importante expérience sera assurément féconde en résultats, pourvu surtout que les rapports faits à cette occasion soient lus et qu'il soit tenu compte des observations et des desiderata qui y seront formulés.

Nous comptons sur le patriotisme de la Chambre qui a, d'ailleurs, applaudi unanimement à l'annonce du dépôt du projet de loi, pour voter le crédit indispensable à l'exécution de ces diverses tentatives dont, une fois de plus, le général Boulanger a pris l'heureuse initiative.

LE GÉNÉRAL BOULANGER

La question de savoir quelle situation serait faite au général Boulanger, ministre de la guerre, dans le cas d'une crise ministérielle, cause aux patriotes sincères des préoccupations dont M. Rochefort se fait l'interprète dans l'Intransigeant.

Est-ce qu'en Allemagne, déclare l'éminent écrivain, on songe à renverser M. de Schellendorf, ministre de la guerre, à qui sont actuellement confiées les destinées militaires du pays? Il n'y a que chez ceux où dominent les plus basses intrigues et les plus répugnantes ambitions que de pareils projets peuvent s'agiter.

Quant les Allemands tiendront, comme ils l'annoncent, garnison d'abord à Nancy, puis sous Paris sans doute, à quoi diable aura-t-il servi aux opportunistes que M. Raynal ou M. Jules Roche ait eu une place dans les ministères qui se combinent à la buvette? Il y aura, à ce moment, beaux jours qu'ils seront balayés et que le Tonkin, comme d'autres provinces, sera passé à l'ennemi.

Ce qui ajoute à tant d'inquiétudes, c'est le bruit persistant d'une sorte de menace de scission entre plusieurs membres de l'Extrême-Gauche ou de la Gauche radicale et le général Boulanger. Ceux qui l'ont mis au pouvoir ont-ils quelque préoccupation de sa popularité croissante, et inhérente à celui qui, dans les situations périlleuses, a mission de défendre ou de délivrer la patrie? Cette popularité, Trochu en a joui en 1870 — pas longtemps, ayant tout fait pour la perdre; mais s'il s'était attelé à son devoir avec l'activité que le ministre actuel de la guerre met à remplir le sien, il ne serait pas devenu la risée de la population qui l'avait choisi pour la conduire au combat.

D'ailleurs, nous ne voulons interroger la conscience de personne. Nous nous contenterons de constater qu'abandonner actuellement Boulanger serait, de la part de ses anciens amis, un coup terrible porté à la France, et dont ils garderaient la périlleuse responsabilité. Si l'on a des comptes à régler, on s'en occupera le lendemain de la bataille. Mais il ne peut y avoir de rupture entre les républicains, à la veille même d'une rupture avec l'Allemagne.

Tout autre sentiment que celui de l'union et de l'alliance étroites entre Français, qui

tous sont exposés au même danger, équivalait à une désertion.

Ce langage énergique est certainement l'expression des sentiments de la grande majorité des Français. Les Ferry, les Raynal et les Jules Roche agiraient donc prudemment en ne froissant pas ces sentiments.

ANDRASSY ET BISMARCK

Le journal allemand le Buda Pester Tagblatt publie un article du comte Nicolas Bethlen, député transylvain, qui porte ce titre : « Andrassy et Bismarck ».

« Avant la guerre turco-russe, dit l'auteur de cet article, M. de Bismarck traitait secrètement avec le prince Gortchakoff, dans le but de conclure une convention par laquelle l'Allemagne aurait eu pleine liberté de tomber sur la France, laissant, en revanche, carte blanche à la Russie en Orient.

« M. Andrassy, informé à temps de ces négociations, empêcha la conclusion de la convention et traita directement avec la Russie, stipulant des conditions d'après lesquelles l'Autriche observerait une neutralité favorable à la Russie, en cas de guerre avec la Turquie.

« C'est alors que M. Gortchakoff dit qu'il préférerait s'entendre avec l'Autriche que de livrer la France à l'Allemagne.

« C'est donc à M. Andrassy que revient le mérite d'avoir déjoué les projets de M. de Bismarck, et c'est pour cela que ce dernier a cherché à lui nuire auprès de la nation hongroise par les révélations récentes de la Gazette de l'Allemagne du Nord.

DÉPÊCHES

DE « LA TRIBUNE » Par fil télégraphique spécial

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 14 mai.

Le conseil des ministres s'est entretenu des éventualités de la discussion des conclusions du rapport de M. Pelletan. Il a examiné ensuite l'amendement de M. Ribot sur les sucres. M. Dauphin est prêt à l'accepter, pourvu qu'il ne comporte pas de réduction de la prise en charge.

M. Berthelot a été autorisé à déposer le projet de la convention de la Grèce relative aux fouilles de Delphes.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

LES COULOIRS

Paris, 14 mai.

Grande animation dans les couloirs de la Chambre.

Dans la plupart des groupes, on commente très vivement la résolution prise aujourd'hui par l'Extrême-Gauche, au sujet de l'ordre du jour proposé par la Commission du budget.

On remarque une grande affluence d'industriels, fabricants de sucre de la région du nord, qui sont venus pour assister à la discussion de la loi sur le régime des sucres.

RÉUNION DE L'EXTRÊME GAUCHE

Paris, 14 mai.

L'extrême gauche s'est réunie aujourd'hui, avant la séance, sous la présidence de M. Barodet, député de la Seine. Cinquante membres environ étaient présents.

La réunion a décidé que, lorsque la Chambre discutera le rapport de M. Camille Pelletan, le groupe appuiera l'ordre du jour présenté par la Commission du budget.

Cette résolution a été prise à l'unanimité moins trois voix, à la suite d'une longue discussion, au cours de laquelle M. Clémenceau a prononcé un important discours.

M. JULLIEN ET M. GOBLET

Paris, 14 mai.

M. Jullien, président de la Gauche radicale, a été reçu par M. Goblet et lui a transmis la résolution prise hier par son groupe.

Le président du Conseil adhère à la proposition de la Gauche radicale en disant qu'il ne demandera pas la discussion immédiate du rapport Pelletan.

M. Goblet, assuré-t-on, aurait répondu textuellement que si désireux qu'il fût de voir le débat rapidement terminé, il ne s'opposerait pas à la demande de distribution du rapport et que la seule réserve qu'il ferait, c'est que la discussion eût lieu le même jour.

LE RAPPORT PELLETAN

Paris, 14 mai.

On croit généralement que la discussion du rapport de M. Pelletan sur le budget de 1888, viendra dans la séance de mardi prochain.

LA CHAMBRE

Séance du 14 mai

PRÉSIDENCE DE M. FLOUQUET

La séance est ouverte à 2 h. 30.

Validation de M. Millard

Après l'adoption du procès-verbal, la Chambre procède à l'examen de l'élection de M. Millard, le député républicain élu dans le département de l'Eure, en remplacement de M. Raoul Duval.

Conformément aux conclusions du rapport, l'élection de M. Millard est validée.

Le Régime des Sucres

Puis la Chambre reprend la délibération sur le projet de loi relatif au régime des sucres.

M. Sans-Leroy dépose son rapport sur l'amendement introduit dans la loi par M. Meline. Cet amendement comprend deux parties :

La première est relative à la prise en charge qui serait de 6 kilos 500, 6 kilos 750 et 7 kilos pour les campagnes de 1887, 1888, 1889.

La seconde concerne le régime applicable aux mélasses titrant 15 0/0 de leur poids, lorsqu'elles seront expédiées aux distilleries ou à l'étranger.

Le rapporteur fait connaître que la commission, après avoir entendu le gouvernement, a repoussé l'amendement Meline et maintenu les premières propositions.

M. Delisse développe alors un contre-projet stipulant que les fabricants produisant des sucres par des moyens spéciaux avec les mélasses assués à une prise en charge ordinaire, seront assués à une prise en charge fixée à 1 0/0 du poids de la betterave, en sus des rendements établis par l'article 4 de la loi de 1884.

Par 361 voix contre 181, la Chambre repousse le contre-projet Delisse.

M. Renard présente un amendement portant que lorsque les excédents dépasseront 10 0/0 de la prise en charge ou du rendement légal, le surplus ne jouira de l'exem-

pliment de la loi de 1884.

On en trouverait, du pain, derrière cette porte. Une rage de foin le soulevait, comme si, brusquement, ils ne pouvaient attendre davantage, sans expirer sur cette route. De telles poussées se ruiaient dans la porte, qu'Etienne craignait de blesser quelque un à chaque volée de la hache.

Cependant, Maigrat, qui avait quitté le vestibule de l'hôtel, s'était d'abord réfugié dans la cuisine; mais il n'y entendait rien, et il y avait des attentats abominables contre sa boutique; et il venait de remonter pour se chacher derrière la pompe, dehors, lorsqu'il distinguait nettement les craquements de la porte, les vociférations de pillage, où se mêlait son nom. Ce n'était donc pas un cauchemar; s'il ne voyait pas, il entendait maintenant, il suivait l'attaque, les oreilles bondonnantes. Chaque coup de cognée lui entraînait en plein cœur. Un grond avait dû sauter, encore cinq minutes, et la boutique était prise. Cela se peignait dans son crâne en images réelles, effrayantes, les brigands qui se ruiaient, puis les tiroirs forcés, les sacs éventrés, tout mangé, tout brûlé, la maison elle-même emportée, plus rien, pas même un bâton pour aller mendier au travers des villages. Non, il ne leur permettrait pas d'achever sa ruine, il préférerait y laisser la peau.

(à suivre.)

Parution de LA TRIBUNE du 15 Mai 1887

GERMINAL

PAR ÉMILE ZOLA

CINQUIÈME PARTIE

Mais elle eut un cri rauque : des mains froides venaient de la prendre au cou. C'était le vieux Bonnemort, près duquel le flot l'avait poussée, et qui l'empoignait. Il semblait ivre de l'aim, hébété par sa longue misère, sorti brusquement de sa résignation d'un demi-siècle, sans qu'il fut possible de savoir sous quelle poussée de rancune. À prés avoir, en sa vie, sauvé de la mort une douzaine de camarades, risquant ses os dans le grisou et dans les éboulements, il cédait à des choses qu'il n'aurait pu dire, à un besoin de faire ça, à la fascination de ce cou blanc de jeune fille. Et, comme ce jour-là il avait perdu sa langue, il serait les doigts, de son air de vieillesse bête infirme, en train de ruminer des souvenirs.

Dans l'hôtel, dès qu'on s'était aperçu de l'aventure, Négrel et M. Hennebeau avaient ouvert la porte, bravement, pour courir au secours de Cécile. Mais la foule, maintenant, se jetait contre la grille du jardin, et il n'était plus facile de sortir. Une lutte s'engageait là, pendant que les Grégoire, épouvantés, apparaissaient sur le Perron.

— Laissez-la donc, vieux ! c'est la demoiselle de la Pioline ! cria la Maheude au grand-père, en reconnaissant Cécile, dont une femme avait déchiré la voilette.

De son côté, Étienne, bouleversé de ces représailles contre une enfant, s'efforçait de faire lâcher prise à la bande. Il eut une inspiration, il brandit la hache qu'il avait arrachée des poings de Levaque.

— Chez Maigrat, nom de Dieu !... Il y a du pain, là dedans ! Poutons la baraque à Maigrat par terre !

Et, à la volée, il donna un premier coup de hache dans la porte de la boutique. Des camarades l'avaient suivi. Levaque, Maheu et quelques autres. Mais les femmes s'acharnaient. Cécile était tombée des doigts de Bonnemort dans les mains de la Brûlée. A quatre pattes, Lydie et Bébert, conduits par Jeanlin, se glissaient entre les jupes, pour voir le derrière à la dame. Déjà, on la tirait, ses vêtements craquaient, lorsqu'un homme à cheval parut, poussant sa bête, cravachant ceux qui ne se rangeaient pas assez vite.

— Ah ! canailles, vous en êtes à fouetter nos filles !

C'était Deneulin qui arrivait au rendez-vous, pour le dîner. Vivement, il

sauta sur la route, prit Cécile par la taille; et, de l'autre main, manœuvrant le cheval avec une adresse et une force extraordinaires, il s'en servait comme d'un coin vivant, fendait la foule, qui reculait devant les ruades. A la grille, la bataille continuait. Pourtant, il passa, écrasa des membres. Ce secours imprévu délivra Négrel et M. Hennebeau, en grand danger, au milieu des jurons et des coups. Et, tandis que le jeune homme retirait enfin avec Cécile évanouie, Deneulin, qui couvrait le directeur de son grand corps, en haut du Perron, reçut une pierre, dont le choc faillit lui démonter l'épaule.

— C'est ça, cria-t-il, cassez-moi les os, après avoir cassé mes machines !

Il repoussa promptement la porte. Une bordée de cailloux s'abatit dans le bois.

— Quels enragés ! reprit-il. Deux secondes de plus, et ils me crevaient le crâne comme une courge vide... On n'a rien à leur dire, que voulez-vous ? Ils ne savent plus, il n'y a qu'à les assommer.

Dans le salon, les Grégoire pleuraient, en voyant Cécile revenir à elle. Elle n'avait aucun mal, pas même une égratignure; sa voilette seule était perdue. Mais leur effarement augmenta, lorsqu'ils reconnurent devant eux leur cuisinière, Mélanie, qui contait comment la bande avait démolie la Pioline. Folle de peur, elle accourait avertir ses maîtres. Elle était entrée, elle aussi, par la porte entrebâillée, au moment de la bagarre, sans que personne la remarquât; et, dans son récit interminable, l'unique pierre de Jeanlin qui avait brisé une seule vitre devenait

une cannonade en règle, dont les murs restaient fendus. Alors, les idées de M. Grégoire furent bouleversées : on égorgeait sa fille, on rasait sa maison, c'était donc vrai que ces mineurs pouvaient lui en vouloir, parce qu'il vivait en brave homme de leur travail ?

La femme de chambre, qui avait apporté une serviette et de l'eau de Cologne, répéta :

— Tout de même, c'est drôle, ils ne sont pas méchants.

Madame Hennebeau, assise, très pâle, ne se remettait pas de la secousse de son émotion; et elle retrouvait seulement un sourire, lorsqu'on félicita Négrel. Les parents de Cécile remerciaient surtout le jeune homme, c'était maintenant un mariage conclu, M. Hennebeau regardait en silence, allait de sa femme à cet enfant qui jurait de tuer le matin puis à cette jeune fille qui l'en débarrasserait bientôt sans doute. Il n'avait aucune hâte, une seule peur lui restait, celle de voir sa femme tomber plus bas, à quelque laquais peut-être.

— Et vous, mes petites chéries, demandez Deneulin à ses filles, on ne vous a rien cassé ?

Lucie et Jeanne avaient eu bien peur, mais elles étaient contentes d'avoir vu ça. Elles riaient à présent.

— Sapresti ! continua le père, voilà une bonne journée !... Si vous voulez une dot, vous ferez bien de la gagner vous-mêmes; et attendez-vous encore à être forcées de me nourrir.

Il plaisantait, la voix tremblante. Ses yeux se gonflèrent, quand ses deux filles se jetèrent dans ses bras.

M. Hennebeau avait écouté cet aveu

tion de l'impôt que jusqu'à concurrence de moitié, l'Etat se rallierait volontiers aux amendements Méline et Ribot.

Sur des observations faites par M. Floquet et M. Wilson à propos du règlement de l'ordre de discussion, M. Renard continue en disant qu'on restituera quinze millions au trésor au moyen du partage des excédents au-dessus de 10/0, système qui charge les petits fabricants.

Le projet du gouvernement serait la ruine des fabriques qui n'ont pas encore obtenu de gros rendements et en même temps un encouragement à la fabrication du sucre au moyen des mélasses et au détriment de la betterave.

Le rapporteur répond qu'il n'est pas utile d'essayer de faire vivre les fabriques qui ne sont pas viables. On doit encourager les progrès de l'industrie. Voilà le but.

L'amendement Renard est mis aux voix et repoussé. M. Laur présente un amendement tendant à opérer la prise en charge sur les excédents de la façon suivante : 2/5 comme produits impossibles et 3/5 comme non imposables.

M. Dupuy, député de l'Aisne, dit qu'il veut mieux diminuer la prime et laisser substituer les excédents dans l'intérêt de la culture.

M. Wilson explique que l'amendement Dupuy représente une moins grande perte pour le trésor que le projet du gouvernement, ce dernier ne faisant rentrer que 22 millions et laissant subsister une perte de 9 millions.

Quant au projet Ribot, il représente une perte de 26 millions. Enfin l'amendement Laur ne donne ni pertes ni bénéfices. C'est donc le plus équitable, tandis que le projet du gouvernement entraînerait la fermeture d'un grand nombre d'usines. Le précédent modifie la loi dans les conditions acceptables pour les intérêts agricoles et le Trésor.

M. Dauphin discute uniquement l'amendement Laur. Il repousse le partage des excédents qui institue une sorte d'association entre l'Etat et les industriels.

Le ministre objecte à ce système que le partage n'empêchera pas la fraude. Il défend le projet du gouvernement qui enlève aux fabricants la possibilité de frauder.

M. Wilson conteste l'assertion du ministre, avec le système du gouvernement, la fraude se produira après la sortie de l'usine.

M. Sans-Leroy combat l'amendement de M. Laur, en disant qu'il vaut mieux relever la prime en charge.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Peytral, Wilson, Laur et Dupuy (Aisne) qui demande le vote après la discussion sur la prime en charge, et une observation motivée de M. Floquet, on procède au vote sur l'amendement Laur.

Par 440 contre 108, l'amendement Laur est repoussé. La séance est levée à 6 h. 10.

INFORMATIONS

UNE COMPAGNIE BOYCOTTÉE

New-York, 14 mai. Les comités nationalistes de New-York et de Philadelphie ont résolu de boycotter la compagnie Cunard, à cause des mauvais procédés qu'a eu le capitaine de l'Umbria, à l'égard du député irlandais O'Brien, pendant la traversée de Liverpool au Canada.

ATTENTAT CONTRE LE GOUVERNEUR D'ASTRAKAN

Londres, 14 mai. Le Times apprend que le gouverneur d'Astrakan a été blessé d'un coup de revolver par un étudiant supposé nihiliste. On croit, toutefois, qu'il s'agit d'une vengeance privée.

LES MANIFESTATIONS DE VIENNE

Vienne, 14 mai. Les manifestations des étudiants sont presque terminées, grâce aux mesures prises par le comité de surveillance qui est chargé du maintien de l'ordre.

M. SCHNEEBELE

Pagny-sur-Moselle, 14 mai. M. Schneebelle est rentré à Pont-à-Mousson depuis lundi; il était resté à Bar-le-Duc une huitaine de jours dans un strict incognito.

DÉPÊCHES DE L'ÉTRANGER

Par fil spécial de la Tribune

INTRIGUES ECCLÉSIASTIQUES

Berlin, 14 mai. L'évêque de Fulda, M. Kopp, négocie en ce moment avec le gouvernement prussien pour le règlement de quelques questions de

détail, relatives aux ordres religieux, et aussi pour la nomination du futur évêque de Breslau, dont le diocèse s'étend sur une partie de l'Autriche.

LE 10^e CORPS D'ARMÉE ALLEMAND

Berlin, 14 mai. Il est question de la nomination du général de Waldersee au commandement du 10^e corps d'armée (Hanovre, Oldenbourg, Brunswick).

Le général de Waldersee était placé jusqu'à présent à la tête du grand état-major allemand et passait pour le confident et le successeur éventuel du maréchal de Moltke. Son remplaçant à l'état-major serait le général de Wartensleben, commandant du 3^e corps d'armée (Brandebourg).

AU PARLEMENT HONGROIS

Budapest, 14 mai. La clôture solennelle du Parlement hongrois a été définitivement fixée au 26 mai. Aussitôt après aura lieu la convocation des électeurs pour la deuxième quinzaine du mois de juin.

Dans le courant de la semaine prochaine, M. Tisza répondra à l'interpellation de M. Helfy sur la participation de la Hongrie à l'Exposition universelle de Paris et à celle de M. Trany sur les révolutions de la Gazette de l'Allemagne du Nord concernant la convention conclue entre la Russie et l'Autriche pour l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine.

L'ANNIVERSAIRE D'ALPHONSE XIII

Madrid, 14 mai. Le 17 mai, le jeune roi Alphonse XIII aura un an. A cette occasion, le ministère conseille à la reine régente d'accorder une amnistie générale pour les délits de presse et aussi de gracier 240 soldats condamnés au bagne pour participation au mouvement militaire de 1886.

DOLÉANCES DE LA PRESSE RUSSE

Saint-Petersbourg, 14 mai. Le Noncoï-Vremia avoue que le prince Gorskof n'a pas été à la hauteur de sa mission au congrès de Berlin. Les diplomates russes se sont montrés si incapables en cette occasion, que le congrès ne pouvait avoir qu'une fâcheuse issue pour la Russie.

Quant au prince de Bismarck, dont la Gazette de l'Allemagne du Nord cherche à plaider la cause, on peut avec raison appeler un confrère honnête, mais il est impossible de le prendre pour un ami. La Russie sait depuis longtemps ce qu'elle peut attendre de l'Allemagne et de ses hommes politiques.

LE CRÉDIT FONCIER RUSSE

Berlin, 14 mai. La conversion des lettres de gage du Crédit foncier russe a été conclue à Saint-Petersbourg par les maisons Rothschild et Bleichroeder, avec la participation de plusieurs banques russes.

LA DYNAMITE EN ESPAGNE

Madrid, 14 mai. Une cartouche de dynamite a éclaté contre la maison d'un ingénieur du chemin de fer d'Abadernas, dans la province de Barcelone. La maison est très endommagée.

L'ARMÉE ESPAGNOLE

Madrid, 14 mai. On calcule que le service obligatoire, s'il est adopté, portera l'armée active à 380,000 hommes, la première réserve à 508,000, et l'armée de réserve à 632,000.

COLLISION DE TORPILLEURS

Kiel, 14 mai. Une collision a eu lieu samedi dernier dans la baie de Kiel entre deux torpilleurs. Le bateau qui a reçu le choc en pleine marche a été frappé au septième compartiment étanche, lequel a été entièrement démolé. La proue du second bateau torpilleur a été fortement endommagée.

TERRIBLE CATASTROPHE

Brescia, 14 mai. Un accident terrible vient d'avoir lieu à Brescia. Trois sergents de cavalerie traversaient en cabriolet la voie au moment où un train passait. Le cabriolet a été atteint par la locomotive. Deux des sergents ont été littéralement broyés. Le troisième a été grièvement blessé; il a eu les deux jambes écrasées.

LA STATUE DU PRÉSIDENT GARFIELD

New-York, 14 mai. Avant-hier a eu lieu, à Washington, l'inauguration de la statue de M. Garfield, ancien président des États-Unis. Le président Cleveland et tous les membres du gouvernement assistaient à la cérémonie. Plusieurs discours ont été prononcés.

« NANA » EN ALLEMAGNE

Leipzig, 14 mai. Le tribunal de Leipzig vient de statuer sur le cas d'un libraire qui avait exposé dans sa devanture le roman de Nana, par M. Zola, dont la vente est interdite en Allemagne. Le libraire a soutenu que la simple exhibition du titre d'un volume contraire aux bonnes mœurs ne tombait pas sous la loi, et qu'une annonce inoffensive ne pouvait être assimilée en aucune façon à l'exposition d'une image contraire aux bonnes mœurs, dont la vue seule pouvait causer un scandale.

Le tribunal a admis cette défense et a acquitté le libraire.

INSURRECTION AU MAROC

Tanger, 14 mai. Les nouvelles de Tanger annoncent qu'une insurrection a éclaté à Bedjah. Le bruit court que la France a l'intention d'envoyer une nouvelle ambassade auprès du sultan.

LES AFFAIRES DE BULGARIE

Sofia, 14 mai. La police de Raheva a saisi une grande quantité d'imprimés contenant des appels à la révolte que le vapour russe la Bulgaria avait apportée.

Il n'est nullement question de la candidature au trône de Bulgarie de l'exarque Alexandre.

Le principal auteur de l'attentat à la dynamite contre la maison du major Popof a été arrêté à Turun-Margurel; c'est un nommé Stojef. Deux de ses complices ont été arrêtés à Sofia.

Bucarest, 14 mai. On ne sait rien ici de la note collective que, selon le Times, les gouvernements roumain et serbe auraient l'intention d'adresser au cabinet de Saint-Petersbourg relativement aux agissements anti-bulgares des représentants russes à Bucarest et à Belgrade.

Sofia, 14 mai. Les régents prolongeront leur séjour à Roustchouk à cause d'une indisposition de M. Stamboulouf.

Un banquet a eu lieu hier à l'Ecole militaire à l'occasion des nouveaux officiers promus; tous les ministres y assistaient. Le ministre de la guerre et le major Petroff ont été chaleureusement acclamés. Dans son toast le président du conseil a constaté que c'était la première promotion d'officiers exclusivement formés par des instructeurs bulgares.

CAS DE BIGAMIE NON PENDABLE

La cour d'assises de Derby vient de rendre un jugement curieux dans un cas de bigamie.

Il s'agissait d'une femme qui, mariée en juillet 1879 à un nommé Riley, avait pris en février 1882, un second mari, le premier n'étant pas mort. Celui-ci l'avait fort maltraitée, avait été condamné de ce chef et, après avoir subi sa peine, avait déserté le toit conjugal.

Le second mari ne valait guère mieux et, ayant eu à son tour maille à partir avec les tribunaux à cause de son incontinence envers sa femme, est allé, par vengeance, retrouver le premier mari, avec lequel il s'est entendu pour faire mettre la femme commune entre les mains de la justice.

Le président des assises, en prenant la parole pour prononcer la sentence, a dit qu'il avait plusieurs fois condamné aux travaux forcés les coupables convaincus de bigamie, mais que dans le cas actuel on avait affaire avec une femme qui avait été déjà bien punie pour la faute qu'elle avait commise et que les rigueurs de la loi relative à la bigamie n'avaient évidemment pas prévu les mariages contractés dans d'aussi douloureuses circonstances.

Le magistrat a ensuite condamné l'accusée à cinq minutes d'emprisonnement, sentence dont l'effet a été de faire mettre sa femme immédiatement en liberté.

Le public a accueilli la décision du président des assises avec de bruyants applaudissements.

VOIR NOS DERNIÈRES DÉPÊCHES A LA 3^e PAGE

DRAME DANS LES BOIS

Un garde particulier nommé Boudard, de la commune de Mont-Saint-Aignan (Seine-Inférieure), surprit avant-hier trois maraudeurs, deux femmes et un homme, qui venaient de dérober des branches de bouleau pour fabriquer des balais. Les femmes pri-

rent la fuite, mais l'homme, un nommé Auguste-Alfred Levêque, âgé de vingt-deux ans, se campa devant le garde, qui refusait de le laisser passer, et le blessa profondément à la tête d'un coup d'une énorme pierre.

Boudard, aveuglé par le sang, arma alors son fusil et tira sur le maraudeur qui tomba raide mort. Il alla ensuite se constituer prisonnier chez le garde-champêtre communal.

SUICIDE D'UN SERGENT-MAJOR

Hier matin, à la première heure, les soldats du 61^e de ligne se trouvaient rassemblés dans la cour de la caserne du Jeu-de-Paume, à Toulon, pour se rendre à l'exercice, lorsqu'un remarqua l'absence du sergent-major Maréchal. L'officier de service dépêcha un militaire, qui trouva la porte de sa chambre fermée à clé. On se décida alors à faire sauter la serrure et on entra on aperçut le cadavre de Maréchal baignant dans une mare de sang et la tête en partie emportée. Le malheureux militaire s'était tiré un coup de fusil, qu'il avait fait partir en enroulant à son pied une ficelle dont l'autre extrémité avait été au préalable fixée à la gachette.

Un fait assez singulier, c'est que la détonation n'a été entendue par personne. On ignore les causes de ce suicide. Le sergent-major Maréchal, nouvellement rengagé, était estimé dans le régiment.

LA RÉGION

LOIRE

St-Etienne. — Société de tir du 102^e régiment territorial. — Le troisième tir de la Société aura lieu dimanche, 12 mai, au Bois-Noir. Le tir commencera à sept heures du matin.

Avortement. — Une poursuite pour avortement est en ce moment dirigée contre Mlle S..., accoucheuse, rue des Jardins.

Hier matin, à la suite d'un interrogatoire que lui a fait subir M. Rimaud, juge d'instruction, cette demoiselle a été mise en état d'arrestation.

Montbrison. — Concours musical. — C'est le 29 courant qu'aura lieu le concours musical, où prendront part un nombre très considérable de Sociétés. On a déjà publié le programme des fêtes, qui nous promettent les plus belles distractions et les plus douces réjouissances.

CHRONIQUE ELECTORALE

CANTON DE NEUVILLE

Élection au Conseil général du Rhône

Aux Électeurs!

Citoyens, Vous êtes convoqués le 15 mai prochain pour donner un successeur à notre conseiller général, le citoyen Gay.

Le comité de l'Union des républicains radicaux du Rhône pour le canton de Neuville, a l'honneur de présenter à vos suffrages la candidature du citoyen F. Chassagnieux, chimiste, officier d'académie.

Habitant depuis longtemps Fontaines-sur-Saône, où il dirige une importante usine, le citoyen Chassagnieux a, par son affabilité, son instruction, ses aptitudes spéciales et une ligne politique républicaine toujours correcte, s'acquiert les sympathies et l'amitié de tous ceux qui le connaissent, et ils sont nombreux, de tous ceux auxquels il a eue plaisir de rendre service.

Le dévouement qu'il a apporté à toutes les questions qui intéressent l'instruction, ses efforts pour développer le bien-être matériel et moral des écoles et des enfants qui les fréquentent l'ont rendu justement populaire parmi la population qui l'entoure.

Si vous le nommez conseiller général, son activité et son dévouement ne feront que s'accroître; et nous serons certains qu'il remplira loyalement et intelligemment le mandat que vous lui aurez confié.

Le Comité de l'Union des républicains radicaux, comité que vous connaissez bien, puisque ses membres sortent tous de vos réunions de communes, qu'ils sont depuis plus de vingt ans sur la brèche, et vous ont toujours conduits à la victoire, que tous leurs noms vous sont connus comme les plus anciens et les plus fermes défenseurs de la République. Le Comité, disons-nous, fait un pressant appel à tous les républicains du canton, à leur union, à leur discipline. Plus que jamais nous avons besoin de

tous nos efforts pour empêcher la réaction de se relever et pour arriver à la solution des problèmes économiques et sociaux, toujours promis et toujours retardés.

Allez aux urnes, électeurs, votez pour le citoyen Chassagnieux. Faites triompher son nom à l'élection de dimanche prochain. Que notre cher et beau canton enregistre, une fois de plus, une nouvelle victoire pour le triomphe de la République.

Votez élu, nous le garantissons, sera à la hauteur de sa tâche et défendra avec toute son énergie et toute son intelligence les réformes et les améliorations nécessaires à notre canton et à nos communes, aussi bien que les progrès et les réformes démocratiques.

Aux urnes, électeurs, pas d'abstention, votez tous pour le candidat choisi par vos délégués, pour le citoyen.

F. CHASSAGNIEUX

Chimiste, Officier d'académie.

Caluire : Briollot, Catelet, Gaillard, Clero, Robin, Gallet, Bécheret. — Neuville : Leblanc, Christophe, conseiller d'arrondissement; Monnier, conseiller municipal; Berné, conseiller municipal; Paciaz, Reau, Gallien, Bedant, B. Christophe, Benoit. — Fontaines : Pouyade, Rubaud, Moussier, Trépot, Braqui. — Fontaines-Saint-Martin : Jance, Daniel. — Rochetaillée : Roubier, maire; Mondidier, conseiller municipal. — Cosson : Jean Dérand, Dupont, Tarbon. — St-Romain : Rott, conseiller municipal. — Albigny : Richard, maire; Ribairon, Châl, Ribairon nouveau. — Curis : Meys. — Polymieux : Chomel, adjoint; Perret, conseiller municipal. — St-Germain : Ruty, Virméry, conseiller municipal. — Quincieux : Nicolas, conseiller municipal.

Aux électeurs radicaux-socialistes du canton de Neuville.

Le citoyen Christophe, conseiller d'arrondissement, adresse aux électeurs radicaux-socialistes du canton de Neuville, l'appel suivant :

Dévorés Concitoyens, J'appuie de mes faibles moyens et de toutes mes forces la candidature de l'honorable citoyen Chassagnieux F., qui a obtenu la majorité à la réunion de Neuville, du 8 mai courant.

Officier d'Académie, jeune, intelligent, dévoué à nos écoles et à nos bibliothèques, le citoyen Chassagnieux défendra avec énergie au Conseil général nos institutions républicaines et réclamera les réformes et les économies nécessaires.

Vallants républicains du canton de Neuville, souvenez-vous de vos luttes précédentes. Aux urnes, pas d'abstention ! Marchons compacts et unis au scrutin afin de rendre la victoire décisive au premier tour, en votant tous pour le sympathique candidat.

F. CHASSAGNIEUX

Salutations amicales et fraternelles. CHRISTOPHE, Conseiller d'arrondissement.

PROTESTATION.

Le citoyen Chassagnieux nous adresse la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur, Je viens protester énergiquement contre les allégations mensongères contenues dans les numéros des 13 et 14 courant du journal le Progrès, allégations tendant à faire croire que je suis le représentant, à Fontaines-sur-Saône, d'une maison allemande.

Non seulement je ne représente aucune maison allemande, mais encore je ne suis nullement le signataire de la lettre publiée, dans le même journal, comme preuve à l'appui de cette assertion. Cette lettre dont on a, avec intention, évité d'indiquer la date, a été adressée par M. J. Chassagnieux, mon père, il y a quatre ou cinq ans, à MM. Dardouillet et Girard, alors que j'occupais le poste de chimiste dans cette maison.

J'ajouterai, pour l'édification des lecteurs, que la maison Dardouillet et Girard employait et a employé, pendant plusieurs années, des lithographes relevant précisément de la maison allemande dont on m'accuse d'être le représentant.

Si j'ai échoué deux fois aux élections municipales de Fontaines-sur-Saône et à une voix de minorité, c'est uniquement parce que je n'appartenais à aucune des coteries qui faisaient les élections dans cette commune.

Veillez agréer, etc. F. CHASSAGNIEUX.

Aux Électeurs du canton de Neuville

Électeurs, Nous apprenons avec la plus vive indignation qu'une candidature nouvelle va surgir, au dernier moment, en opposition à celle du citoyen Chassagnieux.

Certains hommes ne craignent pas de présenter à vos suffrages un candidat pas dote du passé politique que la négation absolue de tous les principes démocratiques et républicains.

Électeurs ! on vous présente la candidature de M. Collomb, voici la conduite politique de ce candidat.

Tous les faits allégués ci-dessous sont attestés par les procès-verbaux du conseil municipal de Caluire.

Après s'être engagé à voter l'amnistie ce candidat l'a combattu à trois reprises différentes.

Après s'être engagé à voter la suppression des octrois, ce candidat a protesté par voie d'affiches contre leur suppression.

Dans les questions d'enseignement, ce candidat s'est toujours opposé à l'élevation du traitement des instituteurs et à l'obligation de la gratuité des études dans les écoles de la commune.

Lors de la création d'un service médical public ce candidat s'y est toujours opposé d'une façon absolue et par son attitude a fait échouer une innovation démocratique.

Enfin après avoir prestement retourné sa veste, ce candidat, qui avait divisé les républicains a été réélu grâce à une alliance avec les réactionnaires qui comptent sur lui pour le rétablissement de l'octroi et qui depuis longtemps l'ont reconnu pour un des leurs.

Électeurs ! Voilà le candidat qu'on vous présente. Votre réponse dira s'il suffit de trahir son mandat pour être digne de vos suffrages.

Christophe, conseiller d'arrondissement; Berné, conseiller municipal; Monnier, conseiller municipal; Leblanc, conseiller municipal; Clero, Rubaud, Pouyade, Roubier, Jean Durand.

On nous prie d'insérer la communication suivante :

Monsieur le Rédacteur de la Tribune, Un procédé inqualifiable, qui n'a d'égal que les tartufferies et les palinodies des nombres dont la presse opportuniste est coutumière, a été employé une fois de plus à mon égard par l'organe républicain de la rue Bellecourière.

Je publiais dans la Tribune d'hier une protestation ayant trait aux élections. Copie en fut envoyée à tous les journaux républicains, sans distinction de nuance; un seul l'inséra.

Évidemment, c'était leur droit de refuser ma prose, je n'en disconviens pas; mais ce que je conteste, ce que je flétris avec toute l'indignation que cette façon de procéder m'éveille, c'est de publier la riposte sans avoir fait connaître l'attaque.

Il est toujours facile de se livrer à des ironies de plume, de mettre tout en œuvre pour essayer de déverser le ridicule sur une personnalité, d'employer des mots ronflants, des phrases sonores et redondantes, cela est peut-être d'une impartialité contestable, mais enfin cela existe.

Mes honorables contradicteurs ont dirigé une charge à fond de train contre ma modeste personne. J'avoue que j'étais loin de penser pouvoir soulever pareils flots d'ouï et de sarcasmes.

Quoi qu'il en soit, ce qui se dégage du factum qui a voulu paraître méchant et qui n'a pu réussir à y parvenir, c'est que ce n'était ni plus ni moins qu'une petite réclame électorale dans le genre des procédés chers à certains personnages de Molière.

Et ce qui me confirmera dans les opinions émises plus haut, ce sont les démarches tentées la veille par des personnes influentes, dans le but de m'engager à cesser toute polémique, à mettre un frein à mes attaques, qui au moins étaient empreintes, je le défie de me prouver le contraire, de la plus grande courtoisie, comme cela se doit entre adversaires loyaux.

J'ai malheureusement compris, mais un peu tard, le rôle ridicule que j'aurais joué dans cette affaire. Mais je me permettrai de leur donner un conseil : c'est d'employer à l'avenir d'autres subterfuges, car je me tiendrais dorénavant sur mes gardes.

Veillez agréer, mon cher rédacteur, l'assurance, etc. YCHALETTE, Rue Cuvier, 22.

Nous recevons, avec prière de l'insérer, la lettre suivante : Lyon, le 14 mai 1887.

Monsieur le Rédacteur de la Tribune, Nous lisons dans vos numéros républicains de ce matin une note rectificative ayant trait à une lettre insérée dans la Tribune d'hier, et signée du président et du vice-président de la chambre syndicale lyonnaise des typographes.

De quel droit ces messieurs se permettent-ils d'engager la totalité du bureau de ce syndicat. En s.—on convoqué les membres, au

gages. La voix de l'employé criant : « Allons, messieurs, en voiture... » leur causa une affreuse sensation. L'instant qu'ils redoutaient était arrivé : il fallait se dire adieu.

Pierre fit un effort : — Blanche, dit-il, je vous recommande ma mère. Moi parti, elle sera toute seule. Elle m'aime tendrement; elle sera bien affligée. Remplacez-moi auprès de la pauvre femme. Reportez sur elle l'affection dont je me suis rendu indigne. Et si je viens à disparaître... il faut tous prévenir... ne l'abandonnez jamais. Me le promettez-vous ?

Il ne put continuer. Il regarda Blanche anxieusement. Trop émue pour répondre, toute tremblante, elle fit un signe affirmatif et lui tendit la main. Il la saisit avec une rage passionnée et la pressa contre ses lèvres... Et, s'arrachant d'un coup d'elle, il monta dans le wagon. Elle était debout, auprès du marchepied, devant la portière ouverte. Les paupières à demi fermées, la poitrine oppressée, elle semblait lutter contre elle-même un suprême combat. Pierre, les yeux attachés sur elle, ne vivait plus que par le regard.

(A suivre)

Feuilleton de LA TRIBUNE du 15 Mai 1887

CONTESSSE SARAH

PAR GEORGES OHNET

XIX

— Pourquoi voulez-vous le perdre, si vous l'avez aimé ? dit la jeune femme, quelle joie vous causeront sa mort et la mienne ?

— Tout n'est que décombres et que ruines, dans ma vie répondit Sarah. Je veux que le malheur des autres égale le mien. Que tout s'écroule et tombe ! De quel droit seriez-vous heureux, quand je suis brisée par de telles douleurs ? Oh ! le savoir à une autre ! Heureux avec elle, par elle... Quelle torture de tous les instants ! Mais tu m'aimes donc pas, toi, pour ne pas me comprendre ?

Blanche se releva, sa taille sembla grandir, ses yeux étincelèrent et son front rayonna :

L'amour n'est pas ainsi pour moi, dit-elle. Je le veux tout de sacrifice à celui que j'aime. Si vous souffrez de le savoir à moi, je puis rassurer votre jalousie. Renoncez à le perdre et moi je consentirai à une séparation éternelle. Il partira et je ne le suivrai pas. Vous voulez détruire et déchirer. Eh bien ! vous aurez détruit mon avenir et déchiré mon cœur. Mais je ne me plaindrai pas, si à ce prix je puis vous fléchir et le sauver.

Sarah regarda Blanche jusqu'au fond de l'âme. — Tu consentirais à ne plus le revoir ?

Au chevet du lit du marquis, dans un cadre d'or, un portrait de femme au pâle sourire était suspendu, Blanche étendit la main vers lui, et sans hésiter : — Sur la mémoire de ma mère, s'écria-t-elle, je vous le jure !

La sincérité éclatait dans l'accent de la jeune femme. Sarah hochait la tête, puis, gravement, elle laissa tomber ces mots :

— Tu es meilleure que moi, dit-elle. Voilà pourquoi l'aime.

Blanche, tremblante, n'osa plus parler. L'expression du visage de Sarah avait brusquement changé. Un lourd silence régna dans la chambre. Sarah prit machinalement le paquet de lettres. Le ruban qui l'attachait, froissé par ses doigts nerveux, se détacha. Une des lettres se détacha. Elle l'ouvrit, et se mit à la lire. Elle était empreinte d'une profonde mélancolie. Pierre s'accusait amèrement de la faute commise. Au

prix de sa vie, il eût voulu la racheter. Il suppliait Sarah de ne plus penser à lui, indigne. Un sérieux engagement se préparait pour le lendemain, il avait le pressentiment qu'il ne rentrerait pas au camp, et il lui adressait ses derniers adieux. Hélas ! elle le savait, il n'y avait point de sa faute s'il n'était pas mort. Il avait fait tout ce qu'il fallait pour mourir. Ainsi, martyr de sa conscience, il avait voulu se punir lui-même. Elle pensa que s'il s'était éloigné, alors, ce n'était que parce qu'il était torturé par ses remords, et non parce qu'il ne l'aimait plus. Il n'avait point été déloyal envers elle. Il ne l'avait sacrifiée qu'à l'honneur. Comme il avait dû souffrir pour en venir là ! Elle se rappela ses tristesses. Elle le revit... Son cœur ulcéré se gonfla, un flot de larmes monta à ses yeux et elle pleura, mais, cette fois, ce n'était plus de rage et de jalousie.

— Madame !... s'écria Blanche, n'osant pas encore espérer.

Sarah saisit

délibération a-t-elle été prise? Non. Rien de cela n'a été fait.

Reprendre au nom de toute une collectivité, et cela d'une manière officielle, dépasser les limites, outrepasser tous les droits et les usages, surtout lorsqu'aucun mandat ne nous a été conféré pour prendre un semblable détermination.

Nous ne protestons donc contre cette manière d'agir et déclarons laisser toute la responsabilité de leur réputation aux signataires de la note citée plus haut.

Connaissant notre impartialité, qui est un gage de notre protestation sera insérée, recevez, monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signatures : CAROL, VEQUEU père, BOURGEAS, Membres du Comité de la Chambre syndicale des typographes.

Comité électoral des Républicains socialistes et indépendants du III^e arrondissement.

Election au Conseil d'Arrondissement.

Citoyens, Vous êtes une fois encore appelés à exercer votre souveraineté pour la nomination d'un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Anstett, décédé.

Le Comité de l'Alliance des républicains socialistes et indépendants, propose à vos suffrages, la candidature du citoyen Oddoux.

Quoique le Conseil d'arrondissement soit un rouage superflu, destiné dans un temps plus ou moins long à aller rejoindre les sous-préfetures, il est indispensable tant pour le département que pour la République et de dévouement aux classes laborieuses.

L'homme que nous vous présentons remplit ces conditions; depuis de longues années il est sur la brèche.

Investi à diverses reprises de la confiance de ses concitoyens, il ne l'a jamais trompée. Ancien Conseiller municipal de la Guillotière, ancien membre du Conseil des prud'hommes, à l'Hôtel de Ville comme un homme, à la Chambre de Commerce, dans les fonctions de représentant de notre quartier, comme dans celles de juge, Oddoux s'est montré à la hauteur de sa tâche.

Si vous l'envoyez siéger au Conseil d'arrondissement, il sera là ce qu'il a été partout, un mandataire fidèle et vigilant, prêt à s'associer à tous les vœux de nature à favoriser le développement de la ville et du département et à s'opposer à toute tentative qui aurait pour but de lésiner inutilement les intérêts des contribuables.

Electeurs, Par 4,330 voix contre 2,000, vous avez condamné il y a un mois à peine, la politique opportuniste préconisée par le Comité central. Paris vient de suivre votre exemple en donnant 170,000 voix aux républicains-socialistes contre 20,000 opportunistes; ce n'est pas une défaite, c'est une déroute que l'opportunisme subit dans toutes les villes de France où le suffrage universel est consulté.

La Guillotière ne saurait rétrograder, vous ne vous déjugerez pas. Vous ferez triompher une fois de plus la politique des réformes en faisant sortir victorieux de l'urne le nom du citoyen

ODDOUX

Ex-conseiller municipal, Directeur de l'Association ouvrière des maçons, fondateur de la Chambre syndicale. Vive la République démocratique et sociale!

La Commission : Moncaux, ex-conseiller municipal; Gachet, Gallonnière père; C. Thivolle, Contrurier, E. Verdier, Dutrel, Chenavier, Seytre, E. Arcier, Baret, E. Guiton, H. Albert, Cloucteau, Chastellard, Mas, Clavier, Chavassien, Perrin, Rivière, Ambroise Rivoire, Domergue, Bassot, Chatelet.

RÉUNION PUBLIQUE

Présidence du citoyen H. Albert ayant pour assesseurs les citoyens Choux et Babu.

La séance est ouverte à 9 heures, plus de cinq cents électeurs y assistent.

La parole est d'abord donnée au citoyen Labouret-Finet qui décrit le rôle, ou plutôt le rouage inutile du conseil d'arrondissement au sein duquel il veut siéger pour le démolir ensuite. Cette déclaration nous paraît aussi adroite que peu sincère. M. Finet-Labouret ne demande pas à entrer au conseil pour en sortir aussitôt.

Au sujet de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, M. Labouret-Finet se déclare partisan de cette mesure.

Le citoyen Bassot accuse M. Finet-Labouret d'avoir protesté contre les dernières décisions du Congrès de Lyon et lui reproche une lettre publiée par le Petit Lyonnais, et, comme tout mauvais cas est niable, M. Labouret-Finet s'en défend en invoquant le témoignage du citoyen Choux. Malheureusement, ce témoignage n'a pas été à l'avantage du candidat.

Diage du candidat. Le citoyen Rick développe l'incident. Encore un candidat qui n'est pas tendre pour M. Finet-Labouret.

Le citoyen Dutrel s'étonne à son tour que le candidat qui se dit si avancé se trouve aujourd'hui dans un camp si reculé, mais M. Labouret-Finet répond en disant qu'on a tort de l'accuser d'être du Comité central, et, comme conclusion provisoire, il ajoute que « quand on veut être élu, on n'a pas à regarder quel est le Comité qui vous patronne. Cette déclaration saugrenue soulève une véritable explosion de protestations.

Un ardent avocat du Central, M. Fosse, dit que le Comité central a fait un pas en avant en adoptant les discussions en réunion publique; c'est bien bon de sa part, mais le débat ne paraît pas lui réserver un bonheur prolongé.

Le citoyen Dutrel demande au candidat ce qu'il pense de la réduction des heures de travail dans les ateliers, M. Finet-Labouret s'en déclare partisan.

M. Felder, l'empirique du Comité central, vient parler de lui, mais rien que de lui. C'est lui qui paraît avoir sauvé la République, comme les oies du capitole.

Le citoyen Oddoux aborde la tribune et, dans un langage très net et très ferme, dit ce qu'il a été et ce qu'il promet d'être au Conseil d'arrondissement. Il donne ensuite lecture du mandat qu'il a accepté et qu'il promet de soutenir.

Le citoyen Delange soulève un bien terrible orage quand il accuse le comité central de réactionnaire; il dit à ce comité des vérités dures, et bien vraies. Tout est passé en revue; grévistes mitrillés soldats inutilement sacrifiés au Tonkin; finances sapillées par les amis du central, et tout cela après seize ans de République.

Le citoyen Lyon fait à son tour l'histoire de ce comité néfaste, qu'il éreinte de main de maître; son protégé Labouret est mis en pièces, il le pulvérise en affirmant que sa

candidature est purement bourgeoise avec des tendances visiblement réactionnaires.

Le citoyen Oddoux conteste à son adversaire Labouret le droit de dire qu'il soit complètement d'accord sur le mandat, le candidat Oddoux déclare que sur les grandes lignes il peut y avoir cohésion, mais qu'il n'est pas avec M. Finet-Labouret en ce qui concerne le suffrage restreint dont il est l'adversaire.

Le citoyen Chatelet cingle à son tour le Comité central et son candidat, il déclare avoir appartenu au central et qu'il l'a abandonné pour aller de l'avant et que M. Labouret-Finet y entre pour aller de l'arrière.

M. Fosse revient à la charge pour repêcher son cours, M. Fosse est un méridional, ça se sent, il traite à perte de vue la question sociale, un plâtrasier qui se passionne mais qui ne passionne pas son auditoire.

Une foule de questions sont posées aux candidats qui y répondent à leur tour. Le président met ensuite leurs candidatures aux voix. M. Labouret obtient treize voix; celle du citoyen Oddoux est acclamée à la presque unanimité, moins douze à quinze voix.

La séance est levée à onze heures et demie; comme tout le fait prévoir, l'élection du citoyen Oddoux est assurée.

LYON ET LE RHONE

Les Elections d'aujourd'hui

La cause est entendue, et les électeurs auront, dans quelques heures, rendu leur verdict.

La position de la question reste sensiblement ce qu'elle était, lors des élections municipales qui ont eu lieu récemment.

D'une part, une coterie déconstruite, sans scrupule, cherche à ressaisir les lambeaux d'une influence naguère prépondérante, mais dont chaque élection nouvelle emporte aujourd'hui successivement les derniers fragments.

Dans le sein de cette coterie qui a la prétention, l'outrecuidance de se représenter encore en principe, s'est réfugiée la bande un désarroi des hommes qui avaient, en d'autres temps, été honorés de la confiance de leurs concitoyens, trompés par des apparences de dévouement et de désintéressement, hélas! trop illusoires.

Aux heures du danger, et sous l'impulsion d'une direction énergique, intelligente et profondément honnête, beaucoup de ces hommes avaient été des instruments du bien public. Mais le péril passé, ils se sont montrés ce qu'ils étaient réellement, des ambitieux vulgaires, n'ayant d'autre motif, dans l'exercice des mandats électifs, comme dans la recherche des emplois, que la satisfaction des intérêts les plus mesquins.

Sous leur tyrannie, dont nous ne sommes malheureusement pas encore affranchis d'une façon complète, nous avons vu fleurir dans toute sa beauté, un népotisme révoltant de cynisme. Les vexations de toutes sortes, ont été le partage des citoyens assez indépendants pour ne pas admirer sans réserve tous les actes de la petite église; l'administration, les finances, les travaux publics, etc., etc., ont dû se plier aux exigences de cette coterie despotique, qui a mis sur tout et partout son empreinte, qu'il s'agit aujourd'hui de faire disparaître.

C'est du Comité central que nous parlons, pendant que l'on peut en parler encore, car bientôt il ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Au fur et à mesure qu'il va s'affaiblissant, il répudie de plus en plus les doctrines qui firent sa force; dans son gâtisme il considère comme une arche de salut le maintien du statu quo pour les institutions monarchiques qui régissent encore notre République, et la seule pensée que l'Eglise pourrait être, un jour, séparée de l'Etat, secoue d'un spasme de terreur la carcasse de ce moribond.

Le Comité central en est arrivé à ce point, qu'il est le réceptacle de toutes les réactions, et que les infortunés qui consentaient à lui servir de candidats n'ont, depuis longtemps de républicain que l'étiquette qu'on leur colle sur le dos, pour la circonstance. Cela se comprend du reste; de nourri de la moelle d'Escobar et de Pourquillet, il sait exhiber des programmes alléchants lardés de toutes espèces de restrictions mentales; il faut des candidats ad hoc à ces programmes; il faut des programmes ad hoc à ces candidats.

D'autre part les nombreux groupes de la démocratie radicale et socialiste, solidement organisée, revendiquent hautement les droits dont ils avaient, jusqu'ici, trop été frustrés par la faction éhontée des opportunistes toujours prêts à s'unir aux réactionnaires et aux cléricaux qui les auront absorbés demain.

Le réveil de cette vaillante démocratie pleine d'ardeur, désireuse d'accomplir enfin, elle-même, les réformes qu'elle aurait attendues en vain des endormeurs hypocrites qui abusant de sa confiance, a été admirable, sans coup férir, au milieu des difficultés les plus grandes, elle a infligé au Comité central, et par conséquent à l'opportunisme et à la réaction cléricale dont il est devenu le refuge, des échecs successifs et concluants, qui sont du plus heureux présage pour l'avenir.

Il importe donc que toutes les forces

radicales et socialistes donnent, aujourd'hui, avec ensemble et vigueur; c'est à ce prix que la démocratie enregistrera, ce soir, la défaite de la réaction opportuniste et cléricale.

Aux urnes, citoyens, et pas d'absentions! Vive la République démocratique et sociale!

« LA TRIBUNE. »

LES CANDIDATS DU CENTRAL AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Le candidat Labouret Nous avons dit, vendredi, ce qu'est le candidat Labouret, qui se porte candidat aux élections du III^e arrondissement.

Nous reproduisons encore, pour l'édification des électeurs, la courte notice biographique que nous avons consacrée à ce candidat — Caméleon :

« M. Labouret a été en 1878 et en 1880 délégué de ses camarades les « ouvriers typographes aux congrès « ouvriers qui se sont tenus à ces « deux époques l'un à Paris l'autre à « Lyon.

« En 1878 M. Labouret était socialiste à outrance, ce qui n'est pas « surprenant chez un ouvrier.

« En 1880, il était toujours socialiste, mais était déjà devenu d'une « timidité qui fut remarquée par ses « mandants de la Chambre syndicale.

« Aujourd'hui l'évolution est terminée et M. Labouret se fait présenter aux électeurs par le Comité central opportuniste.

« Si l'homme absurde est celui qui « ne change jamais, M. Labouret qui « change d'une façon si complète en « l'espace de quelques années, doit « être prodigieusement intelligent.

« Mais qui sait, M. Labouret n'acceptera peut-être pas le compliment et prétendra, comme un simple Jules Ferry, que ses opinions « ne sont pas différentes, qu'elles « sont seulement « successives. »

« Les électeurs apprécieront la « nuance.

Ils apprécieront aussi le tempérament politique de cet ouvrier, « dont l'évolution s'est faite de gauche à droite, si bien qu'aujourd'hui « le comité central opportuniste « trouve en ce typographe le plus « plus parfait des candidats bourgeois pour le conseil d'arrondissement de Lyon. »

Ce bon M. Labouret, ex-socialiste, est aujourd'hui le candidat du comité central opportuniste cléricale et moribond. Son nom flamboie en tête des colonnes du Courrier de Lyon, à côté de celui de M. Dubouis, candidat du comité central, bonapartiste mal débarbouillé, admirateur du Seize-Mai, grand remueur d'affaires et, circonstance aggravante « régisseur d'immeubles » — lisez : « faiseur de pauvres !

La démocratie du III^e arrondissement a le devoir d'infliger au renégat Labouret une leçon sévère et de le renvoyer à son composteur, au risque de lui faire prendre son « beauf ».

Si ce candidat d'occasion venait à être élu, le Comité central ne manquerait pas de se prévaloir de ce succès et de le présenter comme une revanche de la désastreuse défaite qu'il a subie aux dernières élections municipales.

Les électeurs du 3^e arrondissement sont trop soucieux de la dignité de la démocratie pour permettre soit par indifférence, soit par défaut de discipline que cette hypothèse se réalise. Ils voteront en masse pour le citoyen

ODDOUX

Ex-conseiller municipal, Directeur de l'Association ouvrière des maçons, fondateur de la Chambre syndicale.

AU CONSEIL GÉNÉRAL

Le candidat Dubouis Dans un long article nous avons, hier, arraché à M. Dubouis, candidat du comité central, son masque républicain.

Ce candidat réactionnaire et cléricale n'a pas craint de faire accuser, par un journal à sa dévotion son concurrent le candidat radical, M. Chassagnieux, de faits absolument faux. Mais les électeurs ne seront pas dupes de cette imposture énergiquement démentie et voteront pour le citoyen

CHASSAGNIEUX

Voici une communication qui vient compléter les renseignements que nous avons fournis sur M. Dubouis :

Si le proverbe « tel père, tel fils » est vrai, et si nous l'appliquons au comité qui s'intitule : Comité des républicains progressistes de Neuville, que devons-nous penser du candidat choisi par ce dernier? Le citoyen Large, d'Albigny, en est le président; à son côté, le citoyen Dubouis, candidat, en est le fils. Eh bien, voyons, où diable a-t-on vu le nom du père, c'est-à-dire de Large parmi les républicains. Qui l'a jamais vu et connu comme tel? Dans quelle élection ou dans quel acte politique s'est-il employé? Dans quelle situation politique coiteuse ou compromettante trouve-t-on son nom? sa borne? ses efforts ou même son nom? sa borne? Si tous les actes politiques de Dubouis ressemblent à ceux de Large, et selon mon souvenir il doit en être ainsi, ce serait bien risible si ce n'était aussi grotesque de voir de pareilles plaisanteries

électorales. Nous avons tous connu et nous connaissons encore un citoyen Large d'Albigny, excellent pêcheur à la ligne, Neurond superbe et adroit, élégant, jaseur et vaillant trinquerois, connaissant admirablement le moyen de se donner le moins de peines et le plus de plaisirs, mais républicain, — progressiste encore — jamais de la vie. Ah! si l'administration et la politique du citoyen Dubouis ressemblent à celle que nous ferait sûrement le citoyen Large lui-même, que le suffrage universel nous préservât d'une pareille épreuve et qu'il laisse le citoyen Large et le citoyen Dubouis se la couler douce, mais au large.

Le candidat Collomb Aimez-vous les Collomb? le comité central en met partout. Dernièrement il en proposait deux aux suffrages des électeurs municipaux; aujourd'hui, il essaie d'en introduire un troisième au Conseil général. Mais si leur peu de notoriété garantissait les deux premiers des attaques de la critique, il n'en est pas de même du candidat actuel au conseil général pour le canton de Neuville. Hélas! on connaît trop M. Collomb à Caluire, où l'on pense généralement que ses délégués de l'ancienne mairie républicaine lui faisaient un devoir de rester dans l'ombre. Et les électeurs se souviennent qu'en 1870, M. Collomb qui était alors un superbe gars de 25 à 30 ans, préféra l'uniforme de sous-officier de la garde nationale à celui des mobilisés.

Ce candidat est, paraît-il, l'homme des faux-fuyants. Qu'il nous suffise de rappeler qu'au récent congrès électoral de Neuville, il s'inclina spontanément devant la candidature du citoyen Chassagnieux, acclamé par la grande majorité des électeurs et déclara, au nom de la discipline républicaine, se rallier à la décision du congrès. Quelques jours après cependant, son nom surgissait en face de celui du citoyen Chassagnieux.

Les électeurs de Neuville feront à la candidature Collomb l'accueil qu'elle mérite.

Au nom de cette discipline républicaine, acceptée d'abord, puis reniée par ce protégé du Comité Central, ils renverront à son uniforme de garde national, qui doit suffire à sa gloire, ce candidat sans génie, qui ne tiendrait pas plus les promesses de son mandat qu'il n'a respecté la parole donnée par lui au Congrès de Neuville.

Dernières Dépêches

PAR FIL SPÉCIAL DE LA « TRIBUNE »

LES CONDAMNÉS NIHILISTES St-Petersbourg, 14 mai. Le tzar incline à la clémence envers les nihilistes condamnés pour l'attentat du 13 mars.

Le ministre de l'intérieur s'opposerait seul à cet acte de clémence.

LE RECOURS DU PRINCE BONAPARTE Paris, 14 mai. L'arrêt du Conseil d'Etat relatif au recours du prince Bonaparte contre l'arrêté qui l'a privé de son grade, ne sera rendu que vendredi prochain, en séance publique, selon l'usage ordinaire.

LES OPPRESSEURS ALLEMANDS Strasbourg, 14 mai. Depuis les élections au Reichstag jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu moins de trois cents arrestations en Alsace-Lorraine.

MORT DE M. RACOT Paris, 14 mai. M. Adolphe Racot, romancier et journaliste bien connu, frappé subitement d'aliénation mentale, il y a une dizaine de jours, est mort aujourd'hui à Saint-Anne.

L'AGITATION EN CRÈTE Vienne, 14 mai. Les nouvelles reçues ce matin de La Canée font prévoir un nouveau mouvement en Crète.

Le gouvernement ottoman n'ayant encore donné aucune solution à la question économique, les députés chrétiens viennent d'engager la population à refuser le paiement des impôts.

On redoute des troubles graves. FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

BOURSE DE LYON

Lyon, 14 mai. Le marché a été aujourd'hui très calme; on n'a pas voulu accentuer les cours de Paris d'hier.

Aucune nouvelle pouvant influencer la fermeté reste donc la note dominante. Tout le monde est bien convaincu qu'une fois le conflit entre le ministère et la Commission du budget terminé, nous aurons un mouvement de hausse.

Les positions d'acheteurs ont le temps de se prendre dans des cours avantageux.

La place de Lyon offre en ce moment de très grands facilités en se tenant toujours un peu au-dessous des cours de Paris. C'est lundi la liquidation de quinzaine, elle va se faire dans d'excellentes conditions, les engagements étant peu importants.

Le 3% s'inscrit à 82,37 et 82,40, gagnant 0 fr. 10 c. sur le cours d'hier; primes dont 25 80,75.

L'italien reste à 98 et 98 02. L'extérieure poursuit sa marche en avant et termine à 65 70, gagnant ainsi 0,20, soit 0,60 en deux jours.

Il s'est traité pour la fin du mois des primes dont 50 à 66 05 et 66.

Nouvelle hausse du Hongrois à 81 80. Nous avions félicité à 56 57.

Nous avions raison de le trouver trop cher hier à 56 75. L'Egypte fait 374.

Le Lyonnais reste à 547; l'écart des primes est faible 550 donc 5 fin. On pourrait avec avantage vendre ferme contre prime. Nous ne voyons plus guère de hausse possible.

La Banque ottomane fait 503 75 et dont 5,503. La Landerbank sans affaire à 460.

Sur les chemins étrangers continuation de la hausse des Lombards à 176 87, du Nord de l'Espagne à 338 et 340, Autrichiens 456 et Saragosse, 300.

Le Suez est à 2,015. Le Panama qui avait fléchi hier à Paris, pour les raisons que nous avons indiquées, est resté demandé à 397,50. Il vaut beaucoup mieux; les primes très recherchées à 405.

Au comptant nous relevons les cours des obligations Ville de Lyon à 98. Lombards anciennes 295, nouvelles 291, Tramways 310, Bons de la ville, 31,25.

Actions gaz de Lyon 905, Creusot 1,065, Mines de la Loire 773, Montrambert 750,50, St-Etienne 264, Croix-Rouge 810, Tramways 618,75.

VALEURS EN BANQUE. — Actions : Trifail, 132; Alpines, 46; Crédit Provincial, 1050; Syndicat Lyonnais, 5 25; Syndicat Parisien, 2; Part Provincial, 2; Wienna-Pottendorf, 45; Société fournitures lithographiques d'Avize, 504 50; Huta-Bank, 457 50.

Obligations : Pottendorf, 410, 400; Furstemberg, 458 50; Nord-Est-Hongrois, 515; Lots turcs, 31; Est de l'Espagne, 301 50; Arles à Saint-Louis, 297 50.

BOURSE DE PARIS

Paris, 14 mai. Notre Bourse n'offre aucun intérêt; les affaires sont encore un peu plus restreintes que les jours précédents. On se contente d'acquiescer un peu les cours pour montrer que les dispositions sont toujours très bonnes et les tendances toujours à la hausse.

Les marchés étrangers accentuent eux aussi leur fermeté. Les consolidés, arrivés sans changement à la première cote gagnent encore 1/16 à la seconde, à 103 3/16.

Nous ne pouvons, avec un entraînement comme celui-là, avec la hausse persistante des valeurs étrangères, à notre Bourse même, rester à platier sur place.

Que craint-on de la politique intérieure? Que nous ferait une crise ministérielle de plus? Nous l'avons dit, la situation de place commande, tout le reste n'est qu'incident de peu de durée. Il est très logique de profiter de l'indécision actuelle; lorsqu'une direction va être donnée au marché, tout le monde voudra acheter à la fois, et alors la situation des acheteurs présentement sera doublément avantageuse.

Le 3 0/0 reste à 82 42, au comptant et à terme; le 4 1/2 à 103 20.

L'italien fait 98 05 et s'achemine vers le pair, l'extérieure continue à monter à 65 78. Le Hongrois touche aujourd'hui le cours de 82.

Portugal abandonné à 56 60. Egypte meilleure à 375.

Le Crédit foncier est à 1,365; le Lyonnais, 547, et la Banque ottomane meilleure à 505.

Chemins français sans affaires; même fermeté sur les chemins étrangers : Autrichiens 455; Lombard 176; Saragosse, 300; Nord de l'Espagne, 340.

Le Suez reprend à 2015. Le Panama regagne facilement le cours de 400; le parti à la baisse n'a pas encore réussi à démolir les cours, il va encore payer du départ aux acheteurs à la liquidation du 15. Heureux acheteurs de Panama! ils deviennent rentiers uniquement en se portant acheteurs; ils encaissent coupons, départs etc., sans compter la plus-value attendue.

Continuation de la baisse du Rio, qui perd plus de 20 fr. pour la journée. 4 heures. — 3 p. 100 80 42, Turc 13 77, Banque ottomane 505, Egypte 375, Extérieure 65 78, Rio 210 (baisse), Hongrois 82 1/16, Panama 400, Portugais 56 5/8.

Cours des primes. — 3 p. 100, dont 25 80 82, dont 50 80 72.

Revue Financière de la Semaine

Les bonnes dispositions que nous signalions la semaine dernière ne se sont pas démenties un seul instant cette semaine. Si les cours de nos fonds français n'ont pas progressé autant que nous pouvions être en droit de l'espérer, pour la suite, il faut en rechercher la cause dans le peu d'activité des transactions.

Lorsque tout se passe dans les bourses étrangères nous offrent l'exemple d'une fermeté exceptionnelle, lorsque partout nous trouvons une abondance considérable de capitaux disponibles, lorsque nous voyons les consolidés anglais dépasser le cours de 103, le plus haut qu'ils aient jamais fait, nous avons un peu lieu de nous étonner du calme de notre Bourse de Paris sur des cours qui doivent être considérés comme beaucoup trop hauts.

Nous nous sommes laissés influencer par les discussions relatives à l'établissement de notre budget de 1888, et le désaccord entre la Commission et le Ministère, qui nous a laissés sous la crainte d'une crise ministérielle, est la seule raison plausible de l'abstention de la spéculation.

Cette crise que nous escomptons depuis plus de quinze jours aura-t-elle lieu ou n'aura-t-elle pas lieu? Nous n'en savons absolument rien mais ce qui nous savons bien, c'est que, quoi qu'il arrive, il faut prévoir une explosion de hausse, lorsque la question sera vidée, dans un sens ou dans l'autre.

Il ne serait pas admissible de voir, à notre Bourse même, une hausse soutenue des fonds d'états étrangers offrant des garanties d'avenir plus ou moins douteuses, et nos fonds français rester aux cours qu'ont fait inscrire de crainte de complications extérieures, aujourd'hui éloignées.

Nous ne savons qui, en ce moment, peut se mettre à vendre de 3 0/0, mais ce que nous savons bien, c'est que celui-là s'expose à faire une perte importante.

Il y a un mouvement général d'entraînement; l'Extérieure, l'Italien, le Hongrois progressent tous les jours à notre Bourse. Il n'est pas possible même de maintenir les cours qu'ils ont acquis, sans provoquer un mouvement de 2 points sur notre 3 0/0. Seules des considérations de politique intérieure entravent momentanément cette hausse, elle se fera en deux ou trois séances au moment où on s'y attendra le moins.

Nous engageons avec conviction à profiter de l'indécision pour acheter; nos clients ne sont pas des spéculateurs. Ils doivent acheter, soit au comptant, soit à terme sur les bas cours et attendre une plus-value importante. Cette plus-value pour l'acheteur à terme peut doubler ou tripler le capital engagé dans l'espace d'une ou deux liquidations.

Les achats de primes sur notre 3 p. 100, avec les faibles écarts qu'il y a, sont à rechercher; il peut y avoir deux points de hausse d'ici fin juin, et on peut juger des avantages d'une combinaison qui, avec 25

ou 50 centimes, peut produire un bénéfice de 2 francs.

Nous croyons sincèrement à la hausse; nous savons qu'elle est désirée et encouragée par nos banquiers; nous ne voyons rien qui pourrait en ce moment l'enlever jusqu'au cours de 82 50 pour notre 3 p. 100 c'est avant les bruits de guerre.

Le 3 0/0, que nous laissons, il y a huit jours, à 80 30, reste aujourd'hui à 80 40, après avoir fait 80 et 80 50 comme cours extrêmes. Primes fin du mois dont 50, 80 70 et dont 25, 80 90. Il est avantageux de prendre position sur de semblables cours.

L'Antiochienne à 83 62, et le 4 1/2 à 108 12 sont sans changement appréciable d'une semaine à l'autre.

Ce sont, nous l'avons dit, les valeurs étrangères qui mènent le mouvement. L'italien gagne 30 centimes à 98 05.

L'Extérieure, plus brillante encore, offre un bénéfice de 1 fr. 30 d'une semaine à l'autre et finit à 65 87. Combien nous avions raison de conseiller les achats formés et à primes de ces valeurs; l'acheteur d'une prime dont 50 du cours de vendredi dernier gagne aujourd'hui trois cent prime.

L'Egypte est sans changement à 375; le Turc meilleur à 13 75; le Hongrois est en hausse de 50 cent.

Le Russe 1877 gagne aussi 0,50. Il a été question de mettre à profit les bonnes dispositions de toutes les Bourses du continent pour opérer l'unification des fonds Russes, c'est encore à un indice de hausse indiscutable.

Un certain nombre de sociétés de crédit ont vu leur cours s'améliorer : Le Crédit foncier monte de 5 à 1365, en attendant mieux; primes dont 10 1385, c'est un cours où elles peuvent être rapidement débordées.

La Banque d'escompte est sans changement à 457.

Le Crédit lyonnais gagné 5 fr. à 548; il nous paraît à son prix; nous vendrions la prime à 551 dont 5.

La Banque de Paris est à 716.

Le Crédit mobilier français à 270.

SPECTACLES ET CONCERTS

du 15 mai 1887

Théâtre des Célestins. — Bureaux 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4. — Joséphine vendue par ses sœurs, opéra bouffe en trois actes, musique de Vistor Roger. — Une drôle de Visite, comédie en un acte.

Kiosque de Bellecour. — Direction A. Luigini. — Tous les soirs, concert. Mardi et vendredi, 1 franc. Les autres jours, 50 centimes.

Casino des Arts, rue de la République, n° 81. — Tous les soirs spectacle concert. Folies-Bergères. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.

Théâtre-Français (passage de l'Argus). — Tous les soirs, spectacle terminé par une parodie. Concert le Progrès (182, rue Garibaldi). — Samedi, dimanche, mardi, à sept heures et demi, concert varié. — Entrée libre.

Théâtre Guignol de la Guillotière. — Brasserie Bellard, cours Gambetta, 25.

Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié. Gaveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation. Théâtre Guignol (rue Port-du-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié. Panorama de Reischaffen. — Visible tous les jours. Théâtre Joll. Spectacle tous les jours.

BOURSE DE LYON

du 11 mai 1887

FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS

Table listing various French government bonds and their prices, including 3% and 4% bonds, and foreign bonds like Hong Kong and Egypt.

Table listing various obligations and stocks, including Ville de Lyon, Lombard, Saragosse, and various foreign bonds.

BOURSE DE PARIS

du 11 mai 1887

Table listing Paris stock market values, including various French and foreign securities and their closing prices.

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

Table showing the condition of silk and wool markets in Lyon, with columns for different types of goods and their prices.

Table showing lottery results (BALLETS PRESÉS) and conditions for silk and wool markets (CONDITION DES SOIES D'AUBENAS).

Etude de M^e FORE, avoué à Lyon, rue Tupin, 34

VENTE Aux enchères publiques SUR LICITATION En l'audience des Criées du Tribunal civil de Lyon D'UNE PETITE PROPRIÉTÉ SISE A LYON Rue Ste-Anne-de-Baraban, 26

Adjudication au Samedi 4 juin 1887 A MIDI Mise à prix : 3,000 francs

Etude de M^e PEILLON, avoué à Lyon, rue Mercière, 34

VENTE BÉNÉFICIAIRE Devant le Tribunal civil de Lyon au Palais-de-Justice D'UNE PROPRIÉTÉ BOURGEOISE dite Villa des Courtils

PARCELLE DE TERRE Sises à St-Julien-sur-le-Suran lieu du Bourg, arrondissement de Lons-le-Saunier (Gura)

Manufacture de Sacs & Bâches C. PASSOT 1, r. Lohique et q. Pêcherie, 12 LYON

DENTISTE Jules BONNARIC LYON, 6, rue Centrale Cabinet de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures

A VENDRE Plants Américains Greffés et soudés M. LAVERNIÈRE, à Anse (Rhône)

BON COMPTABLE pouvant disposer de plusieurs heures par jour demande emploi. S'adr. à l'Agence Fournier, sous le n° 5313.

Etudes de M^e REVERDY, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32, et CHARDENET, notaire à Lyon, rue Saint-Pierre, 31.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN LA CHAMBRE DES ADJUDICATIONS des Notaires de Lyon Le Mercredi 18 mai 1887 à une heure de relevée D'UN Fonds d'Apprenteur DE TULLES

Etude de M^e PEILLON, avoué à Lyon, rue Mercière, 34

VENTE BÉNÉFICIAIRE En la Chambre des adjudications des notaires de Lyon, avenue de l'Archevêché, 2, et par le ministère de M^e Verrier,

CRÉANCE s'élevant en totalité à 82,000 France

ADJUDICATION au mercredi 18 mai 1887, à 1 h. du soir Mise à prix : 15,000 fr.

MALADIES SECRÈTES Cabinet fondé en 1877 MAROLLES Docteur-Médecin rue Cuvier, 40 Lyon

PHARMACIE DU DOCTEUR DUPRÉ

PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE 14, Place des Terreaux (Palais Saint-Pierre) LYON

Elle comprend : 1^o Toute la Pharmacie dosimétrique et dynamométrique (la seule qui soit rationnelle, scientifique, et parlant de l'avenir); 2^o Toute la Pharmacie ordinaire, avec ses accessoires; 3^o Le Dépôt de toutes les Spécialités, avec forte remise; 4^o Les Spécifics et les Méthodes, entre autres, électro-dynamiques (Médaille d'or et d'argent) dans les Affections et Maladies des organes et appareils respiratoires, digestifs, génito-urinaires des deux sexes, musculo-nerveux, etc., chorée, hystérie, difficultés de règles, stérilité, obésité, diabète, rhumatisme, albuminurie, etc.

Consultations de Cabinet, à Domicile et par Correspondance. N. B. — Celles de Cabinet gratuites.

A LA PETITE MIONNE 24, Rue Terme, 24 — LYON

IMMENSE CHOIX DE CHAPEAUX GARNIS POUR DAMES ET FILLETES ARBUSTES POUR SALONS Depuis 3 f. 60 Les commandes sont livrées dans les 24 h. Seule Maison vendant au détail le prix du gros N'A PAS DE SUCCURSALE

IMPRIMERIE NOUVELLE ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES LYON Rue Ferrandière, 52 Et rue Palais-Grillet, 9 SPÉCIALITÉ D'AFFICHES DE TOUS FORMATS TRAVAUX COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS IMPRESSIONS DE LUXE ET DE FANTAISIE

LE VÉRITABLE SIROP DE DOCHET IODÉ DE BERTRAND AINÉ Neutralise et élimine les virus qui corrompent le Sang, Purifie les humeurs dont il chasse l'acroté et répand dans tout l'organisme la vigueur et le bien-être. ALTERATIONS, VICES DU SANG

LE PAIN CHER CONFÉRENCE Faite aux Cercles des « Droits de l'Homme » et des « Travailleurs » à Lyon PAR M. LÉON DONNAT CONSEILLER MUNICIPAL DE PARIS PRIX : CINQ CENTIMES En vente au profit des victimes du Puits-Châtelus

VENTE AU DÉTAIL ET EXPÉDITION AU DÉTORS DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES ENTREPOT GÉNÉRAL : Pharmacie des Célestins 5, place des Célestins, angle de la rue des Archers LYON E. MAUGUIN, Successeur de A. SANTENA

M^e JOURDAIN LYON, cours Gambetta, 38 ACCOUCHEUSE TRAITEMENT SPÉCIAL des Maladies des dames, dites Dérangements, Chutes de matrice, Inflammations intestinales, Symptômes, Gonflements du ventre, Maux de reins, Digestions difficiles. Cabinet de 9 à 11 heures et de 1 à 4 heures. SAISON D'ÉTÉ A VENDRE OU A LOUER Restaurant de LA CASCADE 8 et 9, quai des Étroits, LYON S'adresser, 6, rue Pizay, à M. VILLIARD.

VIENT DE PARAÎTRE LE VADE MECUM DE L'OFFICIER D'INFANTERIE En route, aux manœuvres, en campagne Par G. LENOIR, Lieutenant au 121^e de ligne Ouvrage de 276 pages, format de poche, relié en toile anglaise

EN VENTE A L'AGENCE V. FOURNIER 14, Rue Confort — LYON LA LISTE OFFICIELLE DE LA LOTERIE LORRAINE Tirage du 5 Mai Prix : DIX Centimes Par correspondance : 15 cent.

Publication de LA TRIBUNE du 15 Mai 1887

97

Flamberge au Vent!

PAR E. VAUQUEL et AYRAUD-DEGEORGE

DEUXIÈME PARTIE LA COMTESSE BLANCHE

VIII LA MAISON DE LA RUE DES TOURNELLES

M^{lle} d'Aubetyre et Nicole étaient depuis la veille dans la maison de la rue des Tournelles, où elles avaient été amenées de nuit par la Vergne et son escorte de sacrants.

Sachant par une expérience récente que toute résistance était inutile, les deux jeunes filles avaient obéi sans répliquer à l'ordre, donné par une voix inconnue, de descendre de litière et d'entrer dans la maison.

Là, pour la première fois depuis leur enlèvement, elles virent sans masque un visage humain, celui de notre ancienne connaissance Frantz von Pipenstock, un des convives de Claude Trenchap dans ce fameux dîner au Grand-Saint-Hubert, dont le souvenir n'était pas encore effacé parmi les Compagnons de la Flamberge.

Frantz von Pipenstock était un homme de sac et de corde : mais la nature s'était plu à gratifier ce tandit

d'une figure réjouie et d'une mine fleurie qui aurait fait honneur au plus honnête et au plus pacifique des bourgeois.

Le matin de ce deuxième jour de captivité, Frantz se présentait le chapeau à la main, et, comme la veille, demandait à M^{lle} d'Aubetyre ses ordres pour la journée.

— Je n'ai qu'un ordre à vous donner, dit Blanche d'un air hautain, celui de m'ouvrir cette porte et de me laisser sortir.

— Cela, mademoiselle, reprit Frantz avec son affreux accent allemand dont nous continuerons à faire grâce au lecteur, cela est impossible, vous le savez bien, puisque je vous l'ai déjà dit hier.

— Mais enfin, s'écria M^{lle} d'Aubetyre, cette captivité mystérieuse ne durera pas éternellement! On finira peut-être pas me dire ce qu'on prétend obtenir par cette violence, ainsi que le nom de son auteur.

— Excusez-moi, mademoiselle, reprit Frantz Pipenstock, mais je ne puis répondre à aucune de vos questions. Un autre que moi se chargera de ce soin.

— Un autre? Et qui donc? demanda Blanche.

— Mademoiselle! s'écria la Vergne hors de lui, prenez garde!

Mais elle, sans baisser les yeux : — Vous voyez bien que vous êtes un lâche, puisque vous venez de menacer une femme.

— La Vergne fit un violent effort sur lui-même et réussit à reconquérir le calme qu'il avait perdu.

— Vous vous êtes trompée, mademoiselle, dit-il, si vous avez vu une menace dans mes paroles. Je voulais vous dire seulement de prendre garde à celles que vous prononciez, car peut-être un jour les regretteriez-vous.

— Je ne comprends pas ce langage énigmatique et me soucie peu de le comprendre, reprit M^{lle} d'Aubetyre; mais je vous somme de me dire les conditions que vous mettez à ma liberté, car je ne pense pas qu'après me l'avoir ravie par force vous me la rendiez pour rien. Voyons, c'est de l'argent qu'il vous faut, n'est-ce pas? Combien?

— Non! dit la Vergne avec rage, ce n'est pas de l'argent, c'est vous! vous que j'aime follement, malgré vos dédains et vos outrages! vous qui serez ma femme, en dépit de tous les obstacles!

— Même malgré ma volonté? dit Blanche d'un air de défi.

tressaillir Blanche, malgré tout son courage.

— Et comme il craignait que quelque sanglante réplique de la jeune fille ne rallumât la colère qu'il avait domptée, il salua d'un air légèrement ironique et sortit avec Pipenstock.

Celui-ci pendant toute l'ascension dont il avait été le témoin muet, avait regardé Nicole avec une admiration stupide et obstinée qui tout d'abord gêna la jeune fille, peu facile à intimider pourtant.

Puis, en jetant à la dérobée un regard sur la facétière de l'Allemand, Nicole, qui était bien la plus rusée fille de Gascogne, sentait naître en son cœur le projet de se développer dans sa petite tête un projet qui fit sourire sa jeune maîtresse, lorsqu'elle le lui communiqua, un peu après le départ de la Vergne et de son acolyte.

— Elle eût été bien étonnée, la petite Nicole, et elle se fût quelque peu défiée de l'excellence de son projet, si elle avait pu entendre ce que le chevalier disait à Frantz au moment même où elle exposait à M^{lle} d'Aubetyre un plan d'évasion basé sur la corruptions présumée du capitaine Pipenstock.

La Vergne, que la présence de Nicole gênait, et qui avait remarqué en entrant que M^{lle} d'Aubetyre avait fait placer près de sien le lit de sa camériste entraîné par les deux jeunes filles hors de la pièce voisine, songeait à éloigner Nicole sans éveiller les soupçons de Blanche.

— Si on laisse à la servante la possibilité de s'enfuir, se dit la Vergne, elle en profitera certainement pour aller chercher du secours. Mais ce secours, où le trouvera-t-elle? Ni Lusignac, ni M. d'Aubetyre ne sont à Paris.

lui permettrait pas de défendre sa fille, même s'il était ici, et son crédit à la cour n'est pas pour balancer le mien, surtout, ajouta la Vergne, depuis le service que j'ai rendu cette nuit.

Mettions les choses au pis : supposons que, par un miracle, Nicole trouve un sauveur. Il dépend de moi qu'on arrive trop tard et qu'à ce moment l'orgueilleuse jeune fille ne puisse plus porter un autre nom que le mien.

Pour cela, il suffit que je sois averti dès que Nicole, volontairement mal gardée, aura pris la clef des champs, que M^{lle} d'Aubetyre sera seule. C'est facile à faire, et tout cela sera fait.

Bien certain que les choses se passeraient comme il le prévoyait, le chevalier donna ses instructions à Frantz, et se rendit au Louvre, où l'attendait M. d'Espéron, impatient de connaître le résultat de certaine expédition accomplie par la Vergne la nuit précédente et sur laquelle nous aurons à revenir.

Dépendant le capitaine Pipenstock était étendu dans un fauteuil, les jambes écartées, le bras pendants, et bâillait à se décrocher la mâchoire, quand deux légers coups retentirent à la porte qui séparait le logis des jeunes filles de la chambre où veillait leur geôlier.

Frantz se dressa sur ses deux pieds larges et plats, et entr'ouvrant la porte se trouva le nez contre le joli minois de Nicole.

— Que voulez-vous ma jolie demoiselle? demanda l'aventurier d'une voix qu'il croyait douce, et décochant à Nicole le regard le plus expressif qui put jaillir de ses gros yeux bleutés.

tout seul dans cette chambre, surtout quand je pense qu'il y a là, à côté de moi, la plus charmante chambrière que j'aie jamais vue?

— Vous dites cela par galanterie, reprit Nicole en minaudant, mais vous n'en pensez pas un traître mot.

— Aussi vrai que je ne bois jamais d'eau, s'écria la reine, je vous adore et je suis prêt à vous en donner la preuve que vous voudrez.

— Ah! dit-elle, en le menaçant du doigt, que diriez-vous si je vous prenais au mot et si j'allais vous demander là, tout de suite, une preuve de ce grand amour?

— Je dirais que Frantz Pipenstock est le plus heureux des hommes, car, si vous lui permettez de vous prouver l'amour qu'il a pour vous, c'est que vous n'avez pas l'intention de le repousser.

Et l'audacieux soudard, prenant Nicole par la taille, essayait d'approcher ses grosses lèvres monstachues des jolies roses de la jolie fille.

Mais celle-ci, se dégageant de son étreinte, évita le baiser de l'amoureux Pipenstock.

(A suivre.)

Enregistré à Lyon

Enregistré à Lyon, pour la légalisation de la signature et contre